

● Ensemble Jacques Ibert :
Concert de clôture en l'église

26 Août
1984



Placé sous l'égide du comité des fêtes, le concert de clôture de la saison estivale — la 7^e du nom — de l'Ensemble instrumental Jacques Ibert, sera donné le samedi 25 août à 21 heures, en l'église de Nieul, comme le veut la tradition maintenant bien établie, ce dont se réjouissent chaque année les mélomanes qui suivent avec passion cet ensemble de souche résolument régionale.

L'Ensemble instrumental Jacques Ibert n'est pas un inconnu pour les habitants et vacanciers de notre commune puisque ses concerts sont, chaque été, attendus avec beaucoup d'impatience et la qualité qu'il développe en fait l'un des meilleurs ensembles du centre de la France.

L'Ensemble Jacques Ibert fait preuve d'une maîtrise certaine et d'une joie rayonnante dans ses interprétations, qualités indispensables à un ensemble de musique de chambre, qui manquent pourtant à un grand nombre de formations pourtant réputées. La place de soliste de chacun des musiciens, le rôle de chaque instrument au sein de la formation, montrent à quel point tel ou tel instrument est indispensable à l'équilibre de l'ensemble.

Pour cette soirée, l'Ensemble Jacques Ibert a mis à son programme des sonates particulièrement attrayantes, choi-

sies parmi les plus belles du répertoire du XVIII^e siècle, avec la merveilleuse sonate pour besson en clavecin en la mineur de Vivaldi; les cinq danses anciennes de Marin-Marais, et la très célèbre suite en si mineur de J.-S. Bach dont tout le monde peut, de mémoire, fredonner les principaux thèmes, « la Polonaise » et « La badinerie ».

L'Ensemble instrumental sera constitué de Jean-Yves Guy-Pierre, flûte et piccolo, Christian Saumon, besson, et Loïc Pierre, clavecin. Tous sont bien entendu premier prix de conservatoire, professeurs dans des écoles nationales ou C.N.R. de musique et organisateurs du seul stage national d'été en Limousin.

C'est donc à une soirée prometteuse que sont conviés les mélomanes et amateurs de musique, nombreux dans notre région en cette période estivale, l'entrée est gratuite aux enfants de moins de 12 ans.